

LES  
ANTILLES FRANÇAISES

PAR

M. DE PELLERIN DE LATOUCHE,

*Membre du Conseil d'administration  
de la Compagnie générale transatlantique.*

---

CONFÉRENCE FAITE A L'OFFICE COLONIAL, LE 4 FÉVRIER 1909,  
SOUS LA PRÉSIDENTE  
DE M. SAINT-GERMAIN, SÉNATEUR,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE COLONIAL

---

MELUN  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1909

*Exclu*

**BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE  
NANTES - LETTRES**

INV.	59 396
COTE	59 396
LOC.	mag
N° D.	530 386

B.U. NANTES LETTRES



D

008 561087 7

59396  
Exclu

# LES ANTILLES FRANÇAISES<sup>(1)</sup>

PAR M. DE PELLERIN DE LATOUCHE,

Membre du Conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique.

---

Lorsque M. AURICOSTE, l'aimable directeur de notre *Office colonial*, m'a fait l'honneur de m'écrire pour me demander de faire une conférence publique sur les Antilles françaises, je suis allé simplement à lui pour lui exposer, sans fausse modestie, mon indignité. Vous entendez souvent ici la parole autorisée de coloniaux notoires ; nombreux sont les fonctionnaires supérieurs de notre administration coloniale qui pourraient disserter, parfois épiloguer, toujours instruire sur le sujet qui va nous occuper et j'avais une certaine inquiétude sur mes facultés, en les comparant aux capacités de ceux qui m'ont précédé et me suivront sur la sellette de la Galerie d'Orléans. Mais l'amabilité convaincante de M. AURICOSTE a vaincu mes scrupules ; en m'accordant son indulgence, il m'a promis la vôtre et mes dernières hésitations sont tombées lorsque j'appris que notre réunion serait présidée par M. SAINT-GERMAIN, l'éminent sénateur d'Oran, dont je connais depuis longtemps la bienveillance pour tous ceux qui tentent de s'engager à sa suite dans la démonstration des qualités colonisatrices des Français.

Mon parti étant pris, je n'ai pas eu de peine à dépouiller l'enveloppe d'une existence habituelle apparemment étrangère à l'étude des questions coloniales, pour découvrir en moi un colonial de souche, ardent et convaincu. A l'appui de cette découverte, j'ai constaté l'attrait qu'avait eu et que conserve pour moi le développement si intense depuis quelques années, de notre grande

---

(1) Conférence faite à l'*Office colonial*, le 4 février 1909, sous la présidence de M. SAINT-GERMAIN, sénateur, président du Conseil d'administration de l'*Office colonial*.

colonie de l'Afrique du nord, où m'a conduit dès 1900 et où me ramène souvent la pente professionnelle.

Des chemins de fer aux vastes routes de la mer, il y a des raccords séducteurs. L'un de ceux-ci a étendu à la navigation ma participation aux grandes entreprises de roulage. Tout en conservant mes plus chères attaches à la compagnie de chemins de fer que je m'honore d'avoir servie, je suis devenu tant soit peu armateur et il s'est trouvé que par l'un de ces hasards heureux qui font aimer la vie, l'une des grandes lignes transatlantiques auxquelles je devais mon effort et mon dévouement était celle que, très jeune encore, j'avais prise pour accomplir un voyage d'études aux pays charmeurs dont je me suis chargé de résumer devant vous la situation générale.

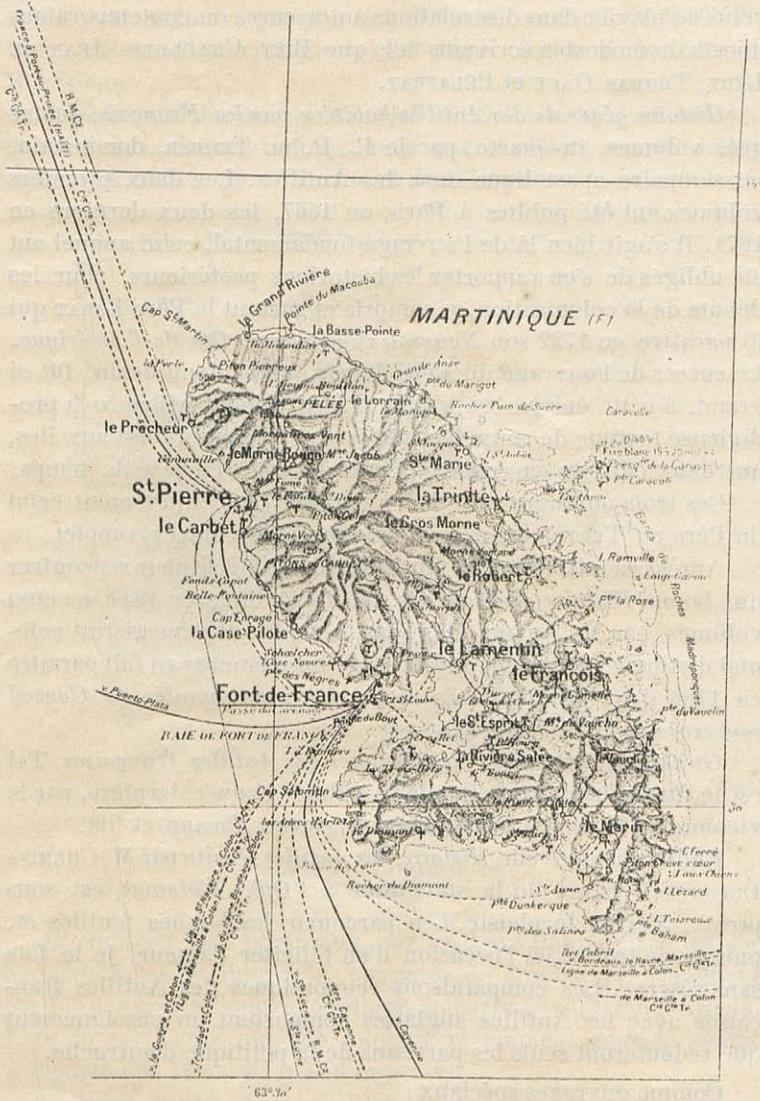
J'avais conservé du séjour que j'ai fait à la Martinique — il y a près de trente ans de cela — un tel souvenir qu'il me fallait faire la part d'un emballement juvénile pour croire à la réalité de mes impressions. Ce pays m'avait pris, conquis d'autant plus facilement qu'un atavisme de quatre générations m'avait fait naître, en France, Martiniquais de cœur et je conçus une amère déception le jour où il me fallut renoncer au projet caressé d'y vivre et d'y travailler. Aussi, ne fût-ce pas sans quelque crainte de courir à la désillusion que j'entrepris, il y a quatorze mois, de faire de nouveau le voyage des Antilles pour y présenter, au nom de la Compagnie générale transatlantique, le superbe paquebot *Guadeloupe* qui prenait pour la première fois la mer.

Que vous dirai-je, Messieurs, qui me paraisse plus convaincant sur la beauté de nos îles, sur leurs richesses naturelles, sur l'affabilité des hommes et la grâce des femmes qui les habitent, si ce n'est l'aveu très sincère d'un enthousiasme, cette fois réfléchi, que la maturité de mon âge a protégé de l'exagération. Non seulement mes souvenirs d'extrême jeunesse n'ont nui, en aucune façon, à la vision des choses, mais la nature, que des yeux de vingt ans comprennent mal, m'a paru, cette fois, plus grande, plus admirable encore, et si je pouvais communiquer à quelques-uns d'entre vous le fluide de mon admiration au point de les déterminer à aller voir si je pense vrai, je n'aurais aucune crainte de leur jugement postérieur et ce serait pour moi la grande satisfaction de n'avoir pas été inutile aujourd'hui.

## I

On a beaucoup écrit sur les Antilles. La bibliographie en formerait facilement, par la publication de ses listes, un volume et il faudrait un bien gros meuble pour loger la collection com-

plète des histoires générales, ou spéciales à chaque île, qui, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été, il faut bien le dire, plus



CARTE DE LA MARTINIQUE

ou moins copiées les unes sur les autres; voici l'énumération des principaux ouvrages :

*Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique*, un in-quarto de 540 pages, suivi d'un vocabulaire caraïbe, par

DE ROCHEFORT, imprimé à Rotterdam en 1658. On dit que DE ROCHEFORT, secrétaire de LEVASSEUR, l'un des pionniers de la colonisation française à Saint-Domingue, n'eut d'autre mérite que celui de plagier dans des relations antérieures ou contemporaines dues à de modestes écrivains tels que BIET, CHAULMER, JEAN DE LÉRY, THOMAS GAGE et PÉLAPRAT.

*Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, quatre gros volumes, in-quarto, par le R. P. DU TERTRE, dominicain, missionnaire apostolique dans les Antilles. Les deux premiers volumes ont été publiés à Paris en 1667, les deux derniers en 1671. Il s'agit bien là de l'ouvrage fondamental, celui auquel ont été obligés de s'en rapporter les historiens postérieurs, pour les débuts de la colonisation, y compris et surtout le Père LABAT qui fit paraître en 1722 son *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*. Le succès de l'ouvrage du Père LABAT, aussi dominicain, fut si grand, à cette époque où s'était définitivement affirmée la prodigieuse fortune de ceux des nôtres qui avaient réussi aux îles, que deux éditions successives furent épuisées en peu de temps.

Ces trois ouvrages sont devenus rares, particulièrement celui du Père DU TERTRE qu'on a de la peine à rencontrer complet.

Après ces initiateurs, il faut franchir un siècle pour rencontrer une bonne *Histoire générale des Antilles* publiée en 1847, en cinq volumes, par M. ADRIEN DESSALES, petit-fils d'un magistrat colonial distingué de l'ancien régime qui, lui-même, avait fait paraître en 1786 deux volumes très recherchés : les *Annales du Conseil souverain de la Martinique*.

*Guillaume d'Orange et les Origines des Antilles françaises*. Tel est le titre d'une fort belle étude publiée l'année dernière, par le vicomte DU MOTÉY, à Paris, chez ALPHONSE PICARD et fils.

Enfin, une nouvelle *Histoire des Antilles*, écrite par M. CHEMIN-DUPONTÈS, chargé de la statistique à l'*Office Colonial*, est sous presse. J'ai eu le plaisir d'en parcourir les bonnes feuilles et, puisque je trouve ici l'occasion d'en féliciter l'auteur, je le fais sans réserve. Les comparaisons économiques des Antilles françaises avec les Antilles anglaises comportent un enseignement que redouteront seuls les partisans de la politique d'autruche.

Comme ouvrages spéciaux :

Sur la Guadeloupe, a paru, en 1884, à Paris, chez CHALLAMEL, un bon livre de M. BOUINAI.

Pour la Martinique, les ouvrages sont très nombreux :

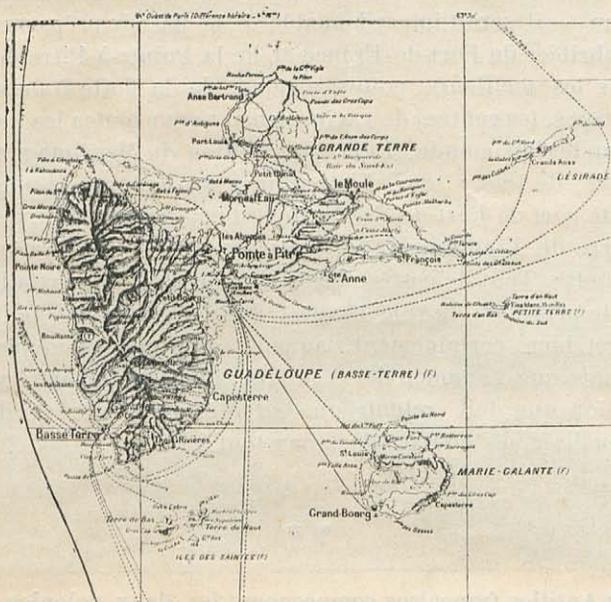
La première histoire est le *Voyage à la Martinique de Thibault de Chanvalon*, dédié au duc DE CHOISEUIL, en 1763.

Mais ce sont les cinq volumes de M. SIDNEY-DANEY, publiés

en 1846, qui font autorité, et honneur à leur éditeur : RUELLE, imprimeur du gouvernement au Fort-Royal.

Très rares et fort intéressantes sont les *Études sur la Martinique*, deux volumes parus à Saint-Pierre, en 1850, de M. le D<sup>r</sup> RUFZ, auteur d'un ouvrage de 400 pages, sur le serpent de la Martinique.

A lire aussi *Le colonel François de Collart et la Martinique de son temps*, Vannes-Lafolye, 1893, par M. GUET, ancien archivististe au Ministère de la Marine et des Colonies.



CARTE DE LA GUADELOUPE

Et combien sont nombreux, sur les deux îles, les libelles, les pamphlets, les brochures, les ouvrages de combat qui atteignent parfois des proportions qu'explique en partie l'exubérance créole. L'un de ces livres, qui me tombait récemment sous la main, comporte 686 pages de grand in-octavo !!

Si vous voulez bien ajouter à ces ouvrages généraux et spéciaux les chapitres et les notices sur les Antilles françaises que l'on rencontre dans les innombrables publications traitant de nos colonies, vous vous demanderez, Messieurs, ce qu'il reste à dire sur nos îles :

Peu de choses assurément, mais on peut ne point se lasser d'en relire l'histoire héroïque et de répéter que, débris précieux

du vaste empire colonial que la France s'était taillé dans le Nouveau Monde, le rôle glorieux qu'elles ont joué, pour modeste qu'il soit devenu depuis un siècle, peut redevenir brillant.

La Guadeloupe et la Martinique, anneaux choisis de cette chaîne des Antilles — collier de perles d'Amphitrite — qui rattache la Floride aux Guyanes, se trouvent placées sur la route d'Europe à l'isthme de Panama, à l'entrée de la mer des Caraïbes, cette Méditerranée américaine qu'il faudra franchir pour atteindre la porte du Pacifique. La persévérance humaine achèvera bientôt d'ouvrir à la navigation le canal de Panama et dès lors — il serait impardonnable de ne pas s'y préparer — les rades abritées de Fort-de-France et de la Pointe-à-Pitre doivent devenir les meilleurs points d'appui de la flotte française en ces parages, les centres de ravitaillement pour toutes les marines marchandes du monde. Déjà, l'expédition du Mexique a mis en évidence, de 1862 à 1867, l'importance stratégique de nos îles. Le vaste port de Fort-de-France devint ce qu'il avait été pendant la guerre de l'indépendance américaine, le lieu de relâche de notre flotte. Tout le corps expéditionnaire s'y est ravitaillé.

Cette prévision du rôle d'avenir des îles françaises de l'Amérique est bien certainement, au point de vue économique, plus captivante que l'examen des résultats passés et présents, malgré l'attention que doit retenir une situation générale en déclin, sur laquelle nous jetterons les yeux tout à l'heure.

\* \* \*

Les Antilles françaises comprennent les deux colonies de la Guadeloupe et de la Martinique.

La colonie de la Guadeloupe se compose, non compris ses dépendances, de deux îles principales, situées à peu près au centre de la chaîne des Petites Antilles, entre 16° 12' 12" et 15° 59' 30" de latitude nord — 64° 4' 22" et 65° 51' 30" de longitude ouest — à 1.250 lieues marines ou 6.950 kilomètres de la France.

Sa latitude correspond à celle du Sénégal en Afrique, de Ceylan en Asie.

La colonie de la Martinique, la plus grande île des Petites Antilles, est de 110 kilomètres plus rapprochée de l'équateur entre 14° 23' 43" et 14° 52' 4" de latitude nord et par 63° 6' 19" et 63° 31' 34" de longitude ouest du méridien de Paris. Elle n'a pas de dépendances, mais deux îlots, l'un au nord l'autre au sud, lui servent de satellites; ils se nomment la Perle et le Diamant,

en sorte qu'on a pu dire de la Martinique qu'elle était un joyau serti entre deux pierres précieuses.

Entre les deux colonies se trouve la Dominique, île placée sous la domination anglaise depuis 1765.

Les deux îles principales de la colonie de la Guadeloupe ne sont séparées que par un bras de mer, appelé Rivière salée, long de 11 kilomètres, si étroit et si peu profond — 30 à 50 mètres de large et 5 de fond — qu'on ne peut s'étonner de les voir réunies sous



GUADELOUPE. — Basse-Terre.

la même appellation de Guadeloupe, nom donné par Christophe Colomb quand il la découvrit, le 4 novembre 1493, à la plus occidentale des deux. La Guadeloupe proprement dite a la forme d'une amande, elle mesure 46 kilomètres du nord au sud, elle est couverte de montagnes appelées mornes. L'autre île, dite la Grande-Terre, a un aspect physique tout différent. Elle est plate: sa forme est celle d'un triangle mesurant 48 kilomètres de de l'est à l'ouest et 28 kilomètres du nord au sud. La surface des deux îles est de 160.262 hectares (94.631 hectares pour la Guadeloupe et 65.631 hectares pour Grande-Terre).

Le soulèvement volcanique qui a formé les Antilles s'est donc accentué beaucoup plus à la Guadeloupe qu'à la Grande-Terre qui paraît être le résultat de la dernière convulsion du

mouvement, bien curieux à observer sur les cartes. Les Antilles sont en effet les crêtes émergentes d'une chaîne de montagnes surgissant, en cirque, des profondeurs de l'océan. Mais combien est plus curieuse encore et grandiose l'observation que l'on peut faire de l'une de ces crêtes élevées, quand la vue, par un temps pur découvrant à la fois plusieurs îles, permet d'admirer sous le ciel d'azur une partie de l'arc gigantesque qu'elles décrivent dans la mer calme ! Du sommet de la Soufrière, volcan en bénigne et rassurante activité, montagne la plus élevée de la Guadeloupe (1.484 mètres) on voit, à l'est, la Grande-Terre et Marie-Galante; au sud, les Saintes, et dans la direction du sud-est la Dominique, la Martinique, parfois même Sainte-Lucie. N' imaginez pas, Messieurs, que les Indes occidentales, comme on appelait les Antilles dans les siècles passés, soient de grands pays. Je viens de vous dire que la surface des deux îles réunies de la Guadeloupe était de 160.262 hectares; celle de la Martinique est de 95.000 hectares, à peu près neuf fois moins grande que la Corse qui a 832.000 hectares, cinq fois moins grande que le plus petit département français, la Loire, qui a 479.000 hectares et seulement deux fois plus grande que le département de la Seine, exceptionnellement petit qui a 47.000 hectares.

Comment, se demandera-t-on, d'aussi petites îles ont-elles tenu tant de place dans l'histoire de nos colonies, dans la grande histoire mondiale même ? C'est ce que vous comprendrez certainement en prenant la peine, bien vite récompensée, de lire l'un des ouvrages dont je viens d'énumérer les titres. Vous constatarez qu'il n'a pas été tiré, durant les grandes guerres de Louis XIV, un coup de canon qui n'ait retenti sur les plages de la Martinique et de la Guadeloupe ou fait vibrer l'écho de leurs mornes.

Mais je reviens à la description de nos îles; leur histoire m'entraînerait trop loin.

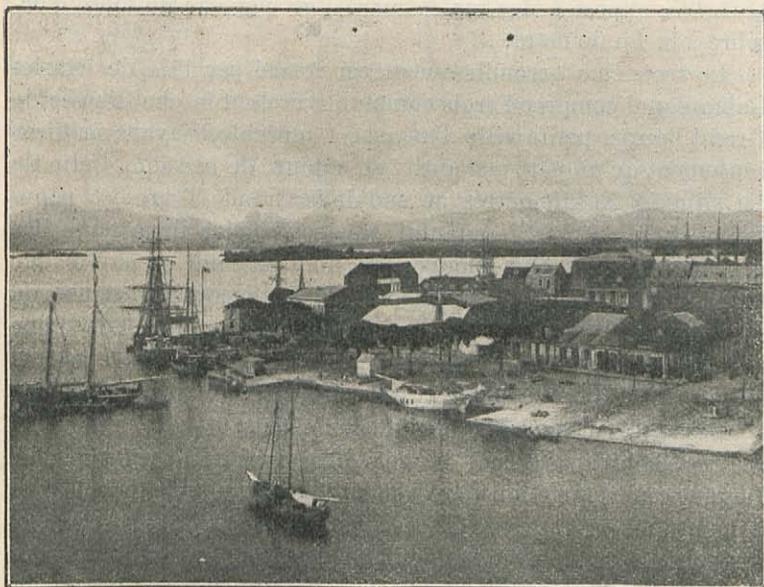
L'île de la Grande-Terre, vous ai-je dit, est plate. Le sol calcaire recouvert d'humus fertile y présente bien quelques ondulations, mais il ne s'élève pas à plus de 25 mètres au-dessus du niveau de la mer. On y rencontre quelques marécages, aucun cours d'eau. Des montagnes élevées de la Guadeloupe, au contraire, descendent de cascade en cascade, à travers les bois, d'importantes rivières dont les principales se nomment la Goyave, la Lézarde, la Moustique, la Rivière Rose, la Rivière des Pères et le Galion.

A des altitudes diverses, on rencontre des sources d'eaux thermales sulfureuses ou minérales. Les plus recherchées de ces eaux sont, dans la commune de Saint-Rose, celles de la Ravine-Chaude

et de Sofaïa; dans la commune de Gourbeyre, celles de Dolé et dans la commune de Bouillante, celles de Bouillante.

La Basse-Terre, ville de 7.456 habitants, sur la côte orientale de la Guadeloupe, est la capitale administrative de la colonie, la résidence du Gouverneur, le siège d'une Cour d'appel et des principaux services.

Chef-lieu de l'arrondissement que forme l'île de la Guadeloupe, elle est en décroissance notable de population et d'impor-



GUADELOUPE. — La Pointe-à-Pitre.

tance commerciale. Non loin de la Basse-Terre est le gros bourg de Saint-Claude, qui se prolonge en des sites ravissants jusqu'à une altitude de plus de 700 mètres.

Le second arrondissement, le plus important au point de vue commercial et industriel, est celui de la Grande-Terre, qui a pour chef-lieu la Pointe-à-Pitre. Cette ville, bâtie par les Anglais pendant l'occupation de 1759 à 1763 — après la guerre de sept ans — mais incendiée presque complètement en 1871, a une population de 18.942 habitants. Son port, l'un des plus beaux de la mer des Antilles, est placé au fond de la baie que forme le rapprochement des deux îles de la Guadeloupe proprement dite et de la Grande-Terre, au milieu d'une ceinture d'îlots qui l'abritent contre les vents du large.

C'est un spectacle inoubliable que celui de la rade de la Pointe-à-Pitre, où mouille, pour sa première escale, le paquebot qui vient de France. Le voyageur qui n'avait pas encore franchi la ligne des tropiques et qui, dix jours après avoir quitté l'Europe brumeuse, aborde en cet éden, est d'abord ébloui par la lumière du ciel, puis doucement charmé, et progressivement ému par la nature merveilleuse qu'il contemple.

A 28 kilomètres de la Pointe-à-Pitre et dans le même arrondissement se trouve la ville du Moule (14.332 habitants), dont le port, très exposé à des raz de marée, est peu sûr du mois d'octobre à la fin de mars.

Le troisième arrondissement est formé par l'île de Marie-Galante, qui comprend trois communes et dont le chef-lieu est le Grand-Bourg, petite ville d'un aspect agréable, n'ayant malheureusement qu'un port mal abrité et entouré de brisants. Cette île est située à 25 kilomètres au sud de la Grande-Terre; sa population est de 15.182 habitants; elle est la plus importante des dépendances de la Guadeloupe. Son nom est celui du navire que montait Christophe Colomb lorsqu'il la découvrit, dans son second voyage. Sa forme, à peu près circulaire, est celle d'une assiette renversée, son diamètre de 15 kilomètres, et sa superficie est presque égale à celle de la ville de Paris.

Les autres dépendances de la colonie sont:

Les Saintes, archipel de trois îles, dont l'une « Terre d'en Haut », est dite le Gibraltar des Antilles, parce qu'elle renferme d'importants ouvrages de défense qui protègent la rade vaste et sûre qu'elle forme avec les deux autres îles. Les habitants des Saintes, très exercés à la pêche, passent pour d'intrépides marins.

L'île de Saint-Barthélemy est située à 40 lieues au nord-ouest de la Guadeloupe. Elle mesure 25 kilomètres de tour. Le chef-lieu est Gustavia, petite ville bien bâtie qui porte encore les traces d'une ancienne prospérité. Le port de Gustavia qui fut autrefois le rendez-vous des corsaires français et anglais est assez spacieux mais peu profond. Le sol de l'île est rocailleux ou sablonneux, point arrosé et ne se prête guère qu'à la culture du coton, de l'ananas et à l'élevage du bétail. Cette île avait appartenu dans le principe à la France; cédée en 1784 à la Suède, elle a été retrocédée à la France en 1877. Il ne nous semble pas qu'elle ait considérablement augmenté notre puissance.

L'île de Saint-Martin est de 5 lieues plus éloignée de la Guadeloupe, et dans la même direction que Saint-Barthélemy. Occupée en même temps, en 1648, par les Français et les Hollandais, elle a été partagée entre les deux nations dans la

proportion d'un tiers à la France. La partie française mesure une superficie de 5.177 hectares. Le chef-lieu est le gros bourg du Marigot. Les accords entre Français et Hollandais reposent sur des conventions vieilles de près de trois siècles qui sont de part et d'autre scrupuleusement observées.

Enfin, la Désirade placée à deux lieues à l'est de la Grande-Terre n'a que 2.720 hectares. Son sol est sablonneux et aride ; constamment balayée par le vent du grand large elle est à peu près, quoique très saine, inhabitée. On y a fondé en 1778 un hospice de lépreux. Mais elle a sur les îles voisines le privilège d'être de tout le groupe la moins éloignée de l'Europe. C'est elle qu'on aperçoit la première quand on revient au pays natal et — tous les créoles me comprendront — Désirade désirée ! elle est saluée sur le pont du paquebot par les plus joyeuses exclamations !

\* \* \*

La Martinique — vous en verrez, dans un instant, la forme projetée sur l'écran — offre des côtes très découpées et par conséquent, de nombreuses baies. Elle est hérissée de montagnes.

C'est la Montagne Pelée, de sinistre mémoire, haute de 1.650 mètres, qui se profile la première, gigantesque et terrifiante dans la nuit, aride et nue dans le jour, depuis que, bientôt sept années, elle a vomi la mort et la dévastation, alors qu'elle était autrefois couverte de bois et de verdure.

Apparaissent ensuite les pitons du Carbet, dont les élégantes cimes, à 1.238 mètres d'altitude, occupent à peu près le centre de l'île. Le morne du Vauclin est la montagne la plus élevée de la partie sud. L'aspect de cette île vue du large, est une des plus belles choses que l'on puisse imaginer. La clarté du jour, la transparence de la mer, la gamme variée de tous les verts de la végétation tropicale, les couleurs violacées, grises ou rougeâtres des terres et des roches, l'élégance de sites, la superposition des plans, constituent un ensemble que les plus grands voyageurs disent incomparable.

Soixante-quinze rivières prennent source dans les montagnes de la Martinique. Elles coulent tantôt bruyantes, tantôt endormies entre les rochers, les lianes, les bambous et les fougères et deviennent, à l'époque des grandes pluies, pendant l'hivernage, des torrents impétueux.

Les plus connues sont la Lézarde, la Roxelane et la Rivière Capot.

Les sources minérales sont au moins aussi nombreuses qu'à

la Guadeloupe. On y soigne, bien entendu, comme en France toutes les maladies. Les thermes de Didier, d'Absalon et de Moutte sont les plus fréquentés.

Fort-de-France, l'ancien Fort-Royal, dont le nom est justifié par une citadelle construite en 1762, est la capitale de la Martinique. Elle a actuellement 30.000 habitants. Autrefois, c'était le chef-lieu presque uniquement administratif, siège du Gouvernement, de la Cour d'appel et de toutes les administrations. Depuis l'ancêtrement de Saint-Pierre, le commerce y a porté ses assises; il y est devenu relativement florissant et la population de la ville a doublé en cinq années.

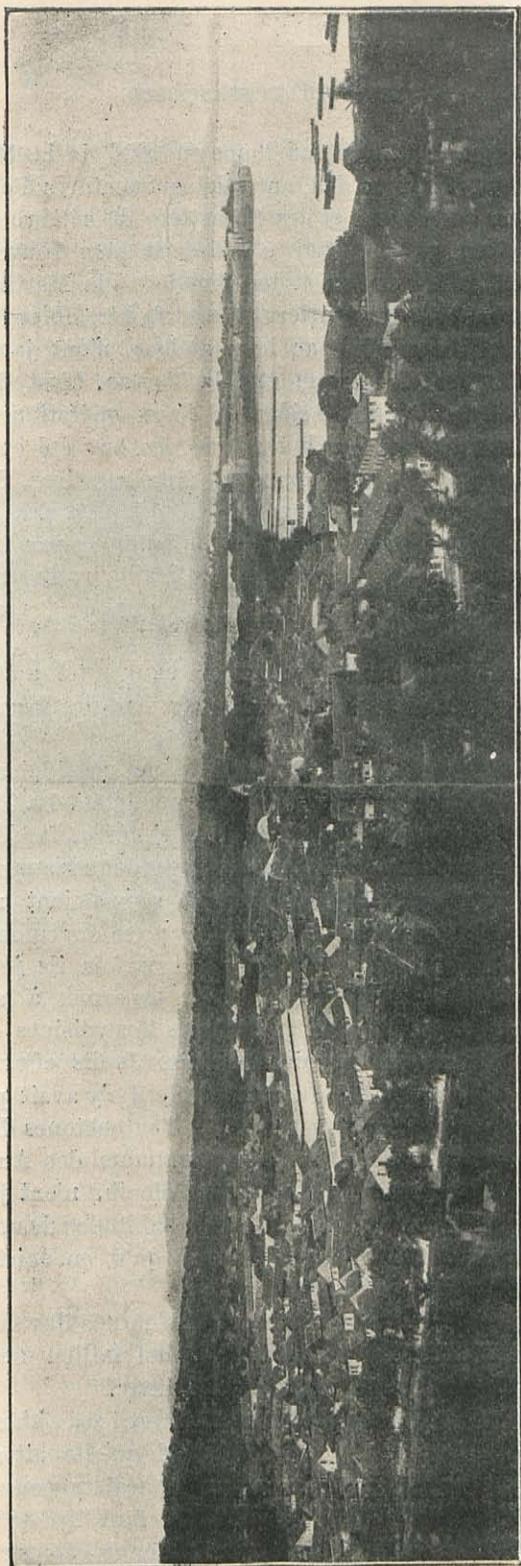
Je viens de prononcer le nom de Saint-Pierre!

Je vous l'assure, Messieurs, pour qui a vécu, comme moi, dans cette ville laborieuse, pleine de vie et de gaieté, ce n'est jamais sans une poignante émotion que le souvenir en est évoqué! Je vous parlerai, tout à l'heure, de la catastrophe sans précédent qui, en 1902, a détruit la capitale des Antilles et fait périr tous ses habitants.

Les autres villes de la Martinique sont, par ordre d'importance: la Trinité, au fond d'une baie très sûre de l'océan Atlantique, abritée par la presqu'île de la Caravelle, le Lamentin, la Basse-Pointe, le Diamant et le Marin. Ces villes qui sont de gros bourgs populeux n'offrent rien de remarquable, mais leur aspect, comme tous les villages étalés sur la rive, qu'ils soient étudiés de la mer ou des hauteurs qui les dominent, est toujours pittoresque et séduisant. Le Lamentin toutefois n'a de communications avec la mer, dans la baie de Fort-de-France, que par le chenal de sa rivière à travers les palétuviers. Cette baie de Fort-de-France, défendue par des ouvrages anciens et modernes considérables, est capable d'abriter plusieurs flottes; il n'en existe pas de plus vaste et de plus sûre dans toutes les Antilles. Elle est d'une valeur inestimable pour une grande nation comme la France qui n'abdiquera jamais ses droits séculaires, il faut bien l'espérer, dans la mer des Antilles. Un bassin de radoub qu'il est, depuis longtemps, question, et de toute nécessité, d'allonger, donne, depuis 1868, aux ressources du port une réelle valeur.

\* \* \*

Le véritable pionnier de la colonisation française dans nos îles fut un gentilhomme normand, Pierre BELAIN D'EESNAMBUC. Au nom de la Compagnie des Îles d'Amérique dont Richelieu avait favorisé la création, il prit avec une poignée de compa-



MARTINIQUE. — Fort-de-France.

triotés, possession de la Guadeloupe en 1626, de la Martinique en 1635. C'était l'époque des fantastiques aventures d'outre-mer, l'âge d'or des boucaniers et des flibustiers de célèbre mémoire, mais contrairement à ce qui a été écrit bien souvent, il n'a jamais existé de boucaniers et de flibustiers à la Martinique et à la Guadeloupe. « Ces aventuriers qui ont fait trembler l'Espagne, qui ont étonné le monde par leur audace, n'ont jamais vécu ailleurs qu'à Saint-Domingue et à la Tortue. C'est là qu'était leur résidence habituelle, le siège de leurs opérations; c'est là qu'ils venaient déposer leur butin; ces îles ont été en quelque sorte leur berceau et leur tombeau. Nos corsaires, émules de DUCASSE et précurseurs de SURCOUF, n'ont jamais fait la course qu'en temps de guerre et dûment commissionnés par le roi. Ils étaient les auxiliaires de la marine, les tirailleurs de ses escadres et ce serait insulter la raison et la vérité que de les confondre avec les pirates et les forbans. »

Combattre d'une main, édifier de l'autre tel a été le rôle glorieux des premiers colons français aux Antilles. Leur vie était rude et entourée de périls.

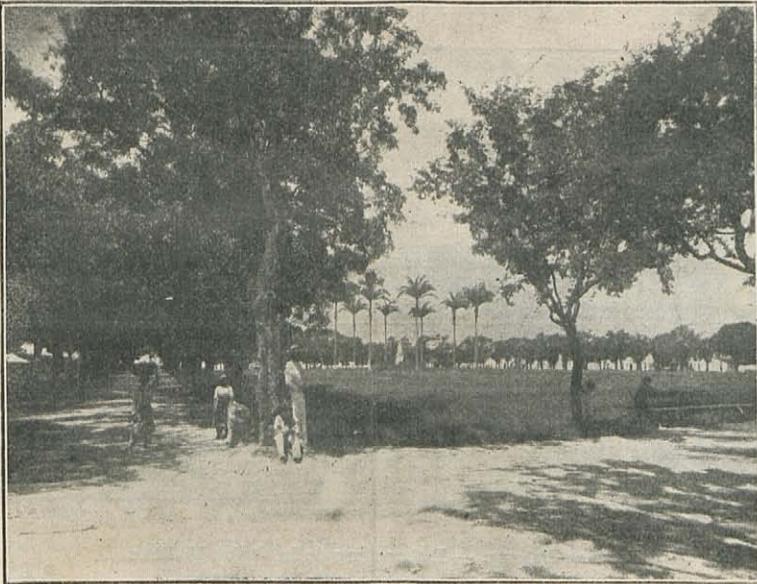
Nos colonies pendant le xvii<sup>e</sup> siècle ne possédaient que le rudiment d'une organisation plus tard complétée. La France n'y entretenait pas encore de garnisons régulières, la défense du territoire colonial était presque entièrement confiée au patriotisme de ses habitants qui, dès ce moment, s'appelaient miliciens. Soldats et cultivateurs tout à la fois, les premiers colons allaient aux champs le mousquet sur l'épaule, et parfois, ils jetaient au loin les outils du travail pour courir les armes à la main au devant d'une surprise des Caraïbes des îles voisines ou d'une tentative de pillage des corsaires anglais. Je dis « Caraïbes des îles voisines », car à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle il n'y avait plus dans les îles françaises que quelques groupes d'autochtones disséminés sur différents points. Les Caraïbes, habitants des Antilles au moment des découvertes de Christophe Colomb, n'ont jamais pu s'astreindre au travail et s'assimiler les habitudes de notre race. Ils ont disparu petit à petit. On prétend qu'il en existe encore quelques descendants à la Dominique.

Si les flibustiers n'ont pu faire souche en nos îles qu'ils n'ont pas connues, il faut rechercher dans quel milieu social s'est recruté en France le contingent colonisateur.

La vie d'aventure n'a pas seulement exercé ses séductions sur les cerveaux échauffés et l'on comprend qu'elle ait attiré un grand nombre de ces gentilshommes français appauvris après les guerres des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Il faut lire de M. Pierre DE VAISSIÈRE, ses études sur le gentilhomme campagnard aux

temps passés et son récent et bel ouvrage sur la colonisation de Saint-Domingue pour apprendre les nombreux motifs qui, en dehors du droit d'aînesse, favorisaient l'exode du bon grain.

Les Antilles furent surtout colonisées par la noblesse de France, et ceux qui en douteraient seraient vite édifiés par la lecture des listes de gentilshommes passés aux îles, qui firent enregistrer leurs titres et leurs preuves par les conseils souverains de la Martinique et de la Guadeloupe pour jouir paisiblement des privilèges attachés à leur naissance. Ces listes, reproduites

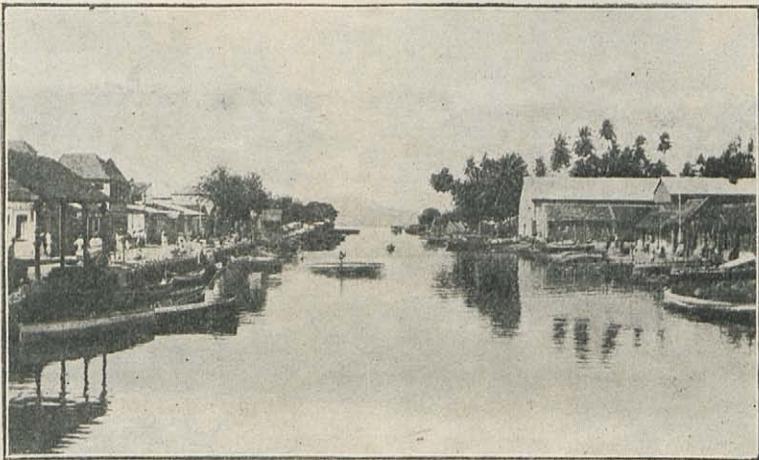


FORT-DE-FRANCE. — La Savane.

par BOREL D'HAUTERIVE, dans son annuaire de la noblesse de 1866 et 1868, comprennent en une période de cent ans pour la Martinique 150 familles et un peu moins pour la Guadeloupe. Mais cette investiture que recherchaient seulement les plus scrupuleux était le plus souvent négligée, et, c'est un nombre beaucoup plus considérable de familles françaises de bonne noblesse, qui tenta la fortune, avec succès souvent, aux Nouvelles Indes.

Le bon grain n'a jamais été le privilège exclusif de la noblesse. A côté des gentilshommes aventureux que RICHELIEU n'était du reste pas fâché de voir s'éloigner de leurs pays, de bons bourgeois de nos côtes normandes, de Bretagne et de Provence principalement — parce que c'est dans nos ports qu'avait le plus d'écho

la réussite de nos premiers colons — partirent aussi avec courage pour les îles et y fondèrent d'honorables familles. Nobles et bourgeois furent suivis d'un certain nombre d'ouvriers qui s'engageaient alors à fournir, pendant cinq ans, à ceux qui supportaient les frais de leurs passages, le travail de leurs bras. Ceux-ci succombèrent généralement à la peine. Le climat de nos îles, qui n'a pas changé, était et est trop débilitant pour la main-d'œuvre européenne. Les Caraïbes refusant tout travail, on eut recours à l'importation d'esclaves nègres d'Afrique que les Espagnols avaient déjà pratiquée.



FORT-DE-FRANCE. — Embouchure de la rivière Madame.

Cette institution de l'esclavage dont s'accommodaient facilement les mœurs des siècles passés a fini par révolter la conscience des peuples. Ses défenseurs ont longtemps objecté que l'esclave d'Afrique, soustrait à la barbarie du maître qu'il avait dans son pays, a échangé un sort lamentable contre un autre beaucoup plus doux, plus humain et surtout plus propre à relever son esprit et son intelligence. Le sophisme n'a pu tenir longtemps devant le progrès de la civilisation; le principe de la fraternité humaine a, Dieu merci, prédominé au point de s'affirmer dans une entière unanimité d'opinion.

L'importation des nègres d'Afrique, exercée par tous les peuples colonisants, prit, aux Antilles, de formidables proportions à mesure que le développement de la culture des cannes à sucre assurait une prospérité de plus en plus grandissante. En un siècle

et demi, 150.000 nègres, esclaves des deux sexes, furent introduits à la Martinique et à la Guadeloupe.

Du commerce des blancs avec les négresses naquirent des mulâtres, et les mélanges postérieurs, entre mulâtres et blancs, nègres et mulâtres, engendrèrent une quantité considérable de métis que l'on désigna, en même temps que les noirs sous le nom de « population de couleur ».

La race nègre et ses dérivés, parfaitement acclimatés, constituaient, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les trois quarts de la population de nos îles. La race blanche, qui a, pour ainsi dire, cessé de se renouveler depuis un siècle, ne compte pas pour 2 % dans la population d'aujourd'hui.

Je vous ferai connaître dans un instant le chiffre de cette population (1).

## II

Si ce n'était la terrible catastrophe de Saint-Pierre, dont le souvenir a jeté dans la première partie de mon entretien avec vous une note de tristesse, sur laquelle je vais revenir, vous n'auriez à retenir que le témoignage de mon admiration pour ces merveilleux pays, parés par la nature, de ses plus belles formes.

Mon enthousiasme, vous l'avouerez-je, va jusqu'à prétendre que la tradition biblique qui a placé le paradis terrestre dans l'Arabie Pétrée, doit nous tromper. Il n'y a, me semble-t-il, que la Martinique qui puisse le rappeler. Le serpent même n'y fait pas défaut, vous le verrez tout à l'heure.

Jusqu'au climat que je trouve, pour ma part, idéal ! Mais je comprends que l'on puisse ne pas partager ma façon de penser à cet égard.

Le climat des Antilles doit être rangé dans la catégorie des climats chauds et humides. L'année se divise en trois saisons : la saison fraîche, qu'on appelle le carême (de décembre à mars), la saison chaude et sèche (d'avril à juillet) et la saison chaude et pluvieuse ou « hivernage » de juillet à novembre.

La température sur le littoral oscille à l'ombre entre 21 et 34 degrés, mais elle est atténuée le jour par la brise de mer et la

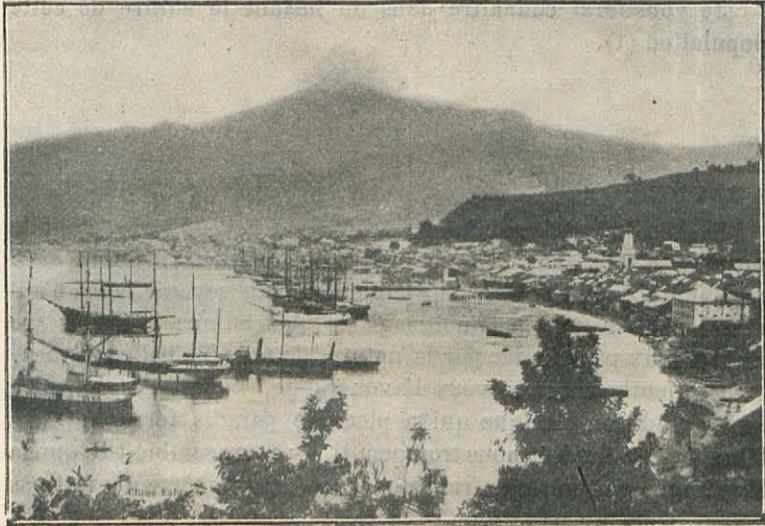
(1) A l'issue de cette première partie de sa conférence, M. DE PELLERIN DE LATOUCHE transporte ses auditeurs dans les îles qu'il vient de décrire, au moyen d'une série de projections sur l'écran. La plupart des clichés qu'il présente ont été pris par lui-même, lors de son récent voyage aux Antilles, et donnent les vues les plus intéressantes des villes, des monuments, des paysages, des types antillais ainsi que les sinistres aspects de la montagne pelée et de son cratère. Le conférencier accompagne chaque projection d'explications fort appréciées.

nuit par la brise de terre. Le minimum observé dans les hauteurs ne descend pas ordinairement plus bas que 16 degrés. Les jours sont à peu près d'égale durée toute l'année. Le soleil se lève vers cinq heures et se couche à six heures. Le crépuscule et l'aurore sont presque imperceptibles comme dans tous les pays tropicaux.

Pendant l'hivernage, l'atmosphère est soumise, dans tout l'archipel, à des perturbations qui ont causé trop souvent de considérables ravages. Et nous arrivons au revers de la médaille !

Nos colonies, depuis que nous les possédons, ont été plusieurs fois le théâtre de terribles ouragans. Ceux dont le souvenir est

(Cliché Leboullanger.)



SAINT-PIERRE. — Avant la catastrophe.

resté le plus fortement gravé dans les esprits sont, à la Guadeloupe, l'ouragan de 1832 et celui de 1865. La dépression barométrique a été de 36 millimètres pendant le premier de ces ouragans et de 32 millimètres pendant le second. A la Martinique, la liste est longue de ces cyclones qui dévastent et ravagent tout, et, je dois le dire, le souvenir de la dernière tourmente n'est pas effacé qu'une nouvelle calamité du même genre vient rappeler aux hommes la fragilité de leurs espérances !

Il n'y a pas de récolte qui tienne sur le passage de l'ouragan des Antilles ; tout est arraché, déchiré, déchiqueté ; il n'y a que l'inlassable fertilité du sol qui démontre, une fois de plus, que la loi de création est encore plus puissante que la loi de des-

truction — et qui, malgré tout, récompense celui qui place sa confiance en elle.

Hélas ! les cyclones ne sont pas seuls à redouter : les tremblements de terre sont très fréquents, et les villes bâties sur les terrains d'alluvions ont eu à en subir et ont à en redouter les terribles effets. La Pointe-à-Pitre a été détruite en 1845 et Fort-de-France en 1839 par des tremblements de terre aussi violents que celui qui nous fait, en ce moment, déplorer les malheurs de Messine et de Reggio.

Les raz-de-marée enfin, qui accompagnent fréquemment les

(Cliché Leboullanger



SAINT-PIERRE. — Après la catastrophe.

cyclones ou les tremblements de terre, sont des phénomènes redoutables dans les rades insuffisamment abritées.

Et comme si ces calamités ne suffisaient pas pour faire expier aux îles coquettes de l'Amérique la joie qu'elles tirent de leur parure, un mal plus grand encore leur était ménagé.

Tandis que la Soufrière en perpétuelle éruption, n'a cessé de dégager par l'exhalaison de vapeurs soufrées, comme l'indique son nom, l'effort de ses feux intérieurs, la Montagne Pelée, depuis la découverte de l'île, n'avait donné des manifestations de son activité possible qu'en 1851. L'éruption s'était alors bornée à une pluie de cendres dont le souvenir était à peine conservé quand survint, le 8 mai 1902, la catastrophe, inoubliable celle-là.

L'effort de pensée nécessaire pour rappeler les circonstances de cette catastrophe est tellement douloureux, que je vous demande la permission de ne pas le renouveler, et de me reporter aux impressions de voyage que l'excellent organe métropolitain de nos colonies — la *Dépêche coloniale* — avait bien voulu accueillir l'an passé.

Voici ce que j'écrivais le 7 janvier 1908 à mon retour de la Martinique sur la malheureuse ville de Saint-Pierre et l'espoir qu'elle sera reconstruite un jour.

« La ville de Saint-Pierre sera-t-elle reconstruite et réédifiée sur ses ruines ? La Martinique décapitée fera-t-elle, par un de ces efforts de prodigieuse énergie dont elle s'est montrée souvent capable au cours de son héroïque histoire, que le ferment de reconstitution nécessaire naisse en sa vitalité et se développe au point de faire disparaître un jour le terrifiant spectacle de la Pompéï moderne ?

« Cette question se pose dans l'esprit de tous ceux qui ont conservé le souvenir de la terrible catastrophe ; elle passionne ceux qui ont connu, c'est-à-dire aimé, la ville vivante ; elle trouble, elle émeut ceux qui pleurent des proches ensevelis dans ce vaste champ de ruines.

« On se rappelle qu'après quelques inquiétantes manifestations produites en avril 1902, la « montagne Pelée », volcan dont la dernière et bénigne éruption datait de plus de cinquante ans, s'est subitement ouverte, le 8 mai suivant, jour de la fête de l'Ascension, à huit heures quarante-cinq du matin. En un clin d'œil, moins d'une minute, affirment les rares témoins qui ont pu, de la périphérie, constater le phénomène, la *nuée ardente* vomie par le cratère nouvellement formé, poussée par la brise du nord, a enveloppé Saint-Pierre.

« Avec un formidable bruit accompagné d'une effroyable clameur, la ville s'est effondrée fumante sur ses trente mille habitants asphyxiés. Butant contre la barrière naturelle qu'offrait, au sud, le morne d'Orange, la nuée en a contourné le promontoire et s'est évanouie, en fichu, le long de la côte, qu'elle a plus ou moins dévastée jusqu'au bourg du Carbet. Près de six années se sont écoulées depuis ce sinistre instant !

« Au lendemain de la catastrophe, les Martiniquais, si durement, si douloureusement éprouvés, se sont recueillis. De nouvelles éruptions se succédaient, agrandissant parfois le secteur ravagé ; mais l'attachement au sol natal triompha des inquiétudes et des paniques. Sous le ciel admirable que cessèrent d'obscurcir, dès 1903, les noires fumées de la montagne maudite, l'espoir en des

jours meilleurs naquit. Évidemment, l'on ne songeait point alors à rebâtir Saint-Pierre ! Une sorte de terreur qu'inspiraient à la fois le voisinage du volcan et le domaine des morts en éloignait

(Cliché Leboullanger.)



MARTINIQUE. — Nuée ardente du 16 décembre 1902.

les mieux trempés. Ce fut à Fort-de-France que se porta l'activité des espérances et des volontés nouvelles. La capitale administrative devint commerçante, sa population s'accrut.

« En même temps les belles plantations du nord de l'île qu'il avait bien fallu abandonner sous la pluie des cendres, rappelaient

leurs maîtres, et le courageux effort que ceux-ci déployèrent pour remettre leurs « habitations » en état et y ramener la main-d'œuvre contribua dans la plus large mesure au relèvement général.

« Ce relèvement est aujourd'hui parvenu à un tel degré que le distingué Gouverneur de la colonie, M. LEPREUX, a pu, dans son discours à l'ouverture de la récente session du Conseil général, en constater la manifestation en l'excellente situation financière qu'il exposait. Il s'est appuyé sur la marche ascendante du mouvement commercial, sur le fait que l'exportation dépasse l'importation dans des proportions appréciables et sur les recettes croissantes du budget, pour justifier et gager un emprunt de 6 millions qui permettra d'entreprendre des travaux depuis longtemps ajournés et cependant nécessaires au développement de la prospérité du pays.

« Mais un autre symptôme, plus significatif, se dégage des entreprises encore timides que l'on vient de tenter à Saint-Pierre même. Déjà, depuis quatre mois, un hôtel, un peu rudimentaire, ou l'on trouve toutefois bon accueil et bon gîte, a été construit près du rivage, sur la fameuse « place Bertin », ancien marché aux sucres où se sont traités depuis deux siècles des milliards d'affaires. A côté de cet hôtel, deux maisons de commerce sont rebâties sur leurs propres ruines. Quelques héritiers des malheureuses victimes de la catastrophe recherchent, retrouvent leurs biens et tracent le plan des reconstructions.

« Sans encourager précisément ce mouvement, tellement l'idée de sa responsabilité s'éveille au seul souvenir des éruptions, l'administration, très-heureusement, le favorise. Elle a fait déblayer, tout récemment les rues principales dont la chaussée, les trottoirs et les canalisations sont en parfait état. Elle vient de prendre un arrêté interdisant le dépôt des déblais et débris de matériaux sur l'emplacement des anciennes voies publiques ou sur les propriétés voisines de celles dont la reconstruction est entreprise. Enfin, dans quelques jours, le petit bateau à vapeur qui faisait quotidiennement autrefois, le trajet de Fort-de-France à Saint-Pierre, et *vice-versa*, et qui, depuis la catastrophe, s'arrête au Carbet, va reprendre son ancien itinéraire et accostera au warf rétabli de la place Bertin.

« Que ceux qui veulent contempler, dans toute son horreur encore, le saisissant tableau de la ville anéantie par l'éruption de la montagne Pelée se hâtent donc !

« De la crête du « morne d'Orange », tournant le dos à l'étroite vallée de l'« anse Latouche », on observe, mieux que de tout autre point, l'ensemble des ruines. Au premier plan, sur le morne lui-même ; sont encore debout, mais fort endommagées, les trois

ou quatre maisons de plaisance substituées depuis longtemps à l'ancienne habitation-sucrerie des d'Orange ; plus bas, à flanc de côteau, les ruines d'un fortin, la batterie Sainte-Marthe et le piédestal de la statue de la Vierge que la tourmente a projetée jusqu'au rivage. Le regard porté au pied de la montagne découvre tout le quartier du « Mouillage », amas de ruines que domine la façade ébréchée et branlante de l'ancienne cathédrale et dans lequel on distingue facilement ce qui reste de l'évêché, de la banque et de l'hôpital. Plus loin, les ruines s'abaissent et se confondent ; c'est le quartier du « Centre ». Et, au delà, les anciens quartiers du « Fort » et de « la Consolation » apparaissent complètement rasés et ensevelis sous la couche de cendres qui, du cratère à la ville, a nivelé dans un commun linceul les êtres et les choses.

« Sur ces ruines, sur cet humus formé de l'union des matériaux incendiés avec les cadavres et les déjections du monstre, la nature a repris ses droits. Elle s'étale, déjà victorieuse, sous la forme d'une végétation intense ; elle attire les hommes, ils viennent à elle ; et Saint-Pierre, la cité riche et joyeuse d'antan, maintenant morte, renaîtra pour la plus grande gloire de l'immanente loi du recommencement des choses, sous l'éternelle menace de son volcan, mais avec le don de l'heureuse imprévoyance humaine et dans le cirque merveilleux de ses mornes verdoyants.



Il y avait anciennement dans nos îles de nombreuses espèces d'oiseaux « les oiseaux des îles ». Il en reste fort peu : des merles, des ramiers, quelques siffleurs de montagne et d'adorables petits oiseaux-mouches.

Très peu de quadrupèdes, mais pendant longtemps des cochons et des cabris sauvages, issus de races domestiques importées, purent assurer l'illusion de la chasse au gros gibier. Chasse bien dangereuse à la Martinique où le serpent par contre abondait.

Chose curieuse ! la Martinique était infestée de serpents à l'époque de sa découverte. Il n'y en avait aucun à la Guadeloupe. On suppose que ce terrible reptile, scientifiquement appelé le « Bothrops lanceolé » trigonocéphale, vulgairement « fer de lance », originaire de la côte ferme de l'Amérique du sud, a été apporté dans certaines îles, notamment à la Martinique et à Sainte-Lucie, avec lesquelles des indigènes du continent étaient en guerre, afin d'y introduire un fléau. Véritable fléau en effet que la présence de ce serpent répandu dans toute la campagne, qui obligeait aux plus grandes précautions non seulement dans les

cultures et dans la brousse, mais aussi dans les jardins attenant aux habitations. Sa morsure est mortelle.

On a eu l'heureuse idée d'introduire, il y a vingt ans, à la Martinique, la mangouste, petit carnassier digitigrade, ressemblant à la fouine, qui a pullulé avec rapidité et détruit presque complètement, depuis lors, le serpent dont il dévore les petits. Il reste encore assurément quelques sujets de l'espèce, mais ce ne sont plus, comme disent les bons nègres, que des «papas et des mamans serpents» dont le temps aura bientôt raison.

Il est vrai que la mangouste est aussi friande de la volaille que des reptiles, et je l'ai entendu plusieurs fois maudire aux abords des poulaillers.

La mer des Antilles est peuplée de poissons d'excellentes espèces. La tortue est très commune.

\* \* \*

On rencontre aux Antilles de nombreux spécimens de la puissante végétation des tropiques. Les palmiers s'y divisent en une foule de variétés depuis l'immense palmiste jusqu'au gracieux latanier. Les fougères croissent partout dans les montagnes et atteignent les proportions de véritables arbres.

Je me suis vraiment égaré, étant à cheval, dans un dédale de fougères arborescentes qu'il fallait franchir pour faire, en la prenant sur son versant nord, l'ascension de la Montagne Pelée.

Dans les forêts, hélas! bien diminuées d'importance parce qu'elles ne sont pas suffisamment protégées contre les rapines, s'élèvent de grands arbres propres à la construction et à l'ébénisterie. Ce sont: le courbaril, le gayac, le mahogani — acajou du pays — le bois de fer, le fromager, etc.

Le sablier — ou arbre du diable — le tamarinier et le flamboyant, superbe en sa floraison écarlate, décorent les places publiques.

Le mancenillier, le célèbre arbre vénéneux, pousse au bord de la mer et partout des arbres fruitiers, dont les plus précieux sont le manguier, l'oranger, l'arthocarpe qui donne le fruit à pain; l'avocatier, le pommier-cannelle, le sapotillier.

Au nombre des plantes qui sont utilisées par l'industrie locale, il faut citer d'abord: la canne à sucre, la principale source de richesse; le caféier, le cacaoyer, le cotonnier, le vanillier, le rocou et le tabac. Parmi les plantes vivrières, les plus appréciées sont le manioc, la patate, l'igname, le bananier et l'ananas.

Quel pays extraordinaire que les Antilles! On y peut vivre

matériellement à peu près sans ressources. Le sol domanial, par défaut de surveillance, est au premier occupant. On y construit sa case avec quelques pieux de bambous impunément dérobés —

(Cliché Cunge.)



GAVROCHE ANTILLAIS

cela vaut si peu de chose ; — on la couvre de feuilles de balisier ou de bananier. On dort fort bien sur un moelleux tapis d'herbes et de feuilles sèches. Les couvertures sont inutiles. Il y a bien quelques bestioles où insectes malfaisants qui peuvent troubler le sommeil : le ravet, le mabouïa, l'anolis, la bête à mille pattes,

le scorpion, le matoutou-falaise et la chique, mais on a la peau dure. . . . On plante quelques pieds de bananiers. On sème quelques tubercules d'ignamés ou de patates et, à peu près sans culture, le tout vient à point pour qui sait attendre. Le fruit à pain et le manguier sont aux bords des chemins. L'eau limpide coule à portée. Le vêtement : il vaut mieux n'en pas parler — et, l'homme serait ainsi parfaitement heureux si la tentation — n'oublions pas que nous sommes au paradis terrestre — si la tentation dis-je, *du tafia* ne venait gêner sa béatitude et l'obliger parfois à travailler. . . . un peu.

\* \* \*

La Guadeloupe et la Martinique sont des pays essentiellement agricoles. Tous les produits tropicaux poussent aux Antilles, mais on a pris l'habitude, à l'époque où le sucre donnait d'énormes bénéfices, de dédaigner toutes les cultures, à l'exception de celle de la canne à sucre qui a fait la fortune de plusieurs générations de planteurs, et qui reste en somme, à la Martinique surtout, la principale source des produits d'exportation.

Depuis quelques années la lutte, déjà ancienne de la canne contre la betterave, est devenue inégale, grâce aux avantages et à la protection que celle-ci a obtenus.

On a renoncé progressivement à la fabrication du sucre sur les habitations sucrières; le planteur se contente maintenant de produire et de livrer les cannes aux usines, les frais généraux de la fabrication sont ainsi diminués et le produit, qui est le sucre blanc cristallisé, est mieux à même que n'était le sucre brut d'entrer en concurrence avec le sucre de betterave. Quoi qu'il en soit, la canne est encore, à l'heure actuelle, une culture qui donne des bénéfices assez satisfaisants pour que la grande propriété, qui la produit, lui réserve ses préférences.

Il y a, à la Guadeloupe, 20.000 hectares plantés en cannes à sucre sur 40.000 cultivés; à la Martinique les mêmes proportions sont plutôt en faveur de la canne.

Il faut reconnaître qu'à la Martinique la distillation du sous-produit qu'est la mélasse a réussi à assurer à ses rhums et tafias une universelle réputation et des prix généralement rémunérateurs.

À la Guadeloupe, le caféier est, après la canne à sucre, la plante dont la culture est la plus répandue. Le café de la Guadeloupe est très estimé. On lui préfère toutefois sur le marché métropolitain le café de la Martinique, mais cette île n'en cultive et n'en produit presque pas. Le café produit à la Martinique

ne suffit pas au vingtième de la consommation de l'île. Ce qui n'empêche, n'est-ce pas, que vous trouverez, si vous le voulez, en sortant d'ici, du café martinique en abondance chez le premier épicier venu.

La culture du cacaoyer se développe tous les jours. On lui réserve les gorges abritées et humides des rivières.

La vanille est surtout cultivée à la Guadeloupe où depuis quelques années les procédés de préparation sont en véritable progrès.

La culture du manioc est très répandue dans les deux îles. La racine de cette plante donne une farine agréable au goût, qui est le pain préféré du pays. On en tire la moussache qui fournit un amidon apprécié.

Le cotonnier se développe admirablement à la Guadeloupe et il n'y a pas de motif pour qu'il ne réussisse pas à la Martinique. On en commence la culture rationnelle, mais on peut difficilement décider les planteurs de cannes à abandonner leurs préférences et leurs habitudes. Je me garderai bien de les critiquer; ils ont leurs raisons évidemment.

Dans les cultures dites secondaires — celles qui n'exigent pas une mise de fonds importante comme les précédentes — je citerai le roucou, bien délaissé depuis que les couleurs d'aniline ont été découvertes, le ricin, qui croit partout à l'état sauvage (les ruines de Saint-Pierre en sont couvertes), l'indigo, le gingembre, la muscade, le casse, la cannelle.

Peut-être convient-il de fonder quelques espérances sur l'exportation des fruits savoureux des Antilles : la mangue, l'ananas, les oranges, les citrons, la banane (infiniment plus parfumée que celle de Ténériffe qui inonde nos marchés), trouvent actuellement des possibilités d'expédition qui leur ont fait jusqu'ici défaut. Au nombre des perfectionnements que la Compagnie transatlantique a apportés dans ses transports et dont vous me permettrez de dire un mot, je dois signaler que les paquebots *Guadeloupe* et *Pérou* ainsi que les cargos mis en ligne cette année ont des cales munies d'appareils frigorifiques.

Les relations postales de la France avec les Antilles sont assurées par la Compagnie générale transatlantique.

\* \* \*

C'est en avril 1862 que fut inauguré, par cette compagnie, le service maritime postal mensuel par paquebots à vapeur entre Saint-Nazaire et la Martinique; c'est la *Floride* qui effectua le

premier voyage. La *Floride*, alors considérée comme un très beau navire, n'avait qu'une puissance de 565 chevaux, donnait une vitesse de moins de 11 nœuds. La traversée durait seize jours.

Depuis cette époque, le nombre des départs a été augmenté et les navires affectés au service sont devenus de plus en plus importants et confortables.

Actuellement, deux lignes mensuelles desservent la Guadeloupe et la Martinique : la ligne Saint-Nazaire-Antilles-Colon et la ligne Havre-Bordeaux-Antilles-Colon. Ces lignes sont en correspondance, à la Martinique, avec deux services mensuels : l'un sur la Guyane et l'autre sur Haïti.

Six navires sont affectés à cette traversée de l'océan Atlantique. Ce sont : *Guadeloupe*, *Pérou*, *Normandie*, *Versailles*, *Martinique* et *La France*.

La *Guadeloupe* et le *Pérou* qui sont entrés en service en 1907 et 1908 ont les caractéristiques suivantes :

Longueur : 136 m. 93 ; largeur : 15 m. 86 ; creux 10 m. 50 ; jauge brute : 7.166 tonneaux ; puissance : 6.600 chevaux.

La traversée de Bordeaux à la Guadeloupe ne demande plus que neuf jours et, je vous demande pardon de cette petite réclame, le prix des passages a été ces temps derniers, considérablement abaissé par une remise importante sur les aller et retour et par la création d'une deuxième classe.

Un service de cargos a été créé l'année dernière et plus particulièrement affecté au transport des rhums et des sucres.

Jusqu'alors, ces transports s'effectuaient soit par des voiliers, soit par les vapeurs d'une compagnie autrichienne. La Compagnie transatlantique estimant que ces transports essentiellement français ne pouvaient être entièrement confiés à une compagnie étrangère, a pris des dispositions en conséquence et depuis cette année, tous les rhums et les sucres à destination de Bordeaux et des ports du nord de la France sont transportés exclusivement sous pavillon français, la compagnie autrichienne ne conservant que les transports sur Marseille.

Les cargos de la Compagnie transatlantique pour ce service sont au nombre de 6 et représentent un tonnage de 20.500 tonneaux.

\* \* \*

Je me suis efforcé de vous épargner les statistiques ingrates que comporte cependant tout examen d'une situation économique. Je pense que vous m'en saurez gré. Mais je ne puis me dispenser de livrer à vos réflexions des comparaisons qui s'imposent.

En 1845, le total des importations et des exportations atteignait pour les deux îles 105 millions.

En 1906, il n'était plus que de 62 millions, et cependant entre ces deux termes — soixante ans — le chiffre de la population a doublé !

La marche des opérations commerciales depuis 1845 n'a pas constamment décliné, au contraire.

On constate, il est vrai, une chute grave avec l'année 1848, qui voit tomber de 105 à 55 millions le total du commerce.



FORT DE-FRANCE. — Charbonnières de la *Compagnie transatlantique*.

C'était l'époque du passage trop brusque du régime de l'esclavage à celui de la liberté sans limite. « Tandis que dans les colonies anglaises, la transition avait été ménagée par un apprentissage d'une dizaine d'années, l'affranchissement français s'est effectué sans préparation aucune, à la suite d'une résolution généreuse et humanitaire de la métropole. La nouvelle en a été jetée dans nos îles par des navires de passage et, du jour au lendemain, les nègres ont abandonné les plantations et se sont répandus dans les terres non cultivées qui offraient un aliment suffisant à leurs besoins très restreints » (1).

(1) Paul TROUILLET, *Questions coloniales*, 1889.

La perturbation occasionnée par cet événement, qu'il ne faut pas regretter, a été assez rapidement compensée. Dès 1860, le montant des importations et des exportations dépassait de nouveau 100 millions et il s'est maintenu, l'on peut dire, aux alentours de ce chiffre jusqu'à 1884, époque à partir de laquelle la décroissance, sans être absolument continue, s'accuse à intervalles espacés — nous descendons à 80.000.000 en 1885, à 68.000.000 en 1896, à 61.000.000, en 1905 — vous apercevez combien est grave cette situation d'un pays qui importe et exporte de moins en moins et dont la population s'augmente rapidement, malgré la cruelle saignée d'une catastrophe sans précédent.

Elle n'est cependant pas désespérée à mes yeux cette situation, tellement est prodigieuse la puissance de production du sol de nos îles, tellement je reste confiant dans la persévérance des hommes qui y dirigent, avec tant de mérite, nos grandes exploitations agricoles et nos usines.

Que personne ne se méprenne sur les sentiments qui m'animent; je n'ai en aucune façon l'intention de faire de la politique, et je m'empresse de blâmer, d'où qu'ils proviennent, ceux qui en font aux colonies.

Mais ce que j'ai à dire pour terminer et pour vous édifier n'est pas de la politique. Ce sont des considérations ethniques, c'est-à-dire très spéciales aux Antilles, que par un parti pris évident et regrettable on néglige complètement dans les documents officiels.

On semble se creuser la tête pour découvrir les motifs d'un acheminement vers la ruine. On critique la monoculture de la canne; on préconise l'extension des cultures secondaires; on fulmine contre le régime douanier, on se lamente sur les calamités, les catastrophes assurément trop fréquentes, mais dont sont toujours sortis victorieux nos planteurs, et l'on ferme les yeux pour ne rien voir du nuage qui grossit à l'horizon, et l'on est sourd au grondement de l'orage...

Avec la décroissance de la production et du mouvement commercial ont coïncidé la diminution progressive du nombre des habitants de race blanche et l'accroissement considérable de la population de couleur.

D'une part, depuis soixante ans, le renouvellement de l'élément colonisateur, en provenance de la métropole, a complètement fait défaut. Il y a dans les deux îles fort peu de familles d'origine européenne dont l'ascendance créole soit postérieure à 1860. On peut dire qu'il n'y reste, des plus anciennement comme des plus récemment établies, que celles qui ne peuvent pas

faire autrement, tellement le désir d'échapper à une vie sociale insupportable a favorisé l'exode de tous ceux qui avaient

(Cliché Leboullanger.)



UN NÈGRE DE LA MARTINIQUE

la possibilité de partir, c'est-à-dire les moyens de vivre ailleurs.

Pour qui a vu circuler dans les rues de Fort-de-France les bandes de manifestants à l'époque des élections législatives, générales et même municipales, il paraît évident qu'au moins

ceux de nos congénères que ne protège pas une qualité officielle se sentent menacés. L'exercice des droits politiques semble autoriser les pires débordements!

D'autre part les qualités prolifiques de la race de couleur en assurent le rapide accroissement, et si vous voulez bien vous souvenir de l'histoire lamentable d'Haïti, je n'aurai pas besoin d'insister.

En 1847, la population des deux îles était de 250.000 habitants: 130.000 pour la Guadeloupe, 120.000 pour la Martinique. Il y avait dans les deux îles 19.000 blancs: 9.000 à la Guadeloupe, 10.000 à la Martinique.

En 1885, trente-sept ans après, 100.000 habitants de plus pour les deux îles, mais 5.000 blancs de moins.

En 1901, seize ans plus tard, on a passé de 350.000 à 387.000 habitants; le nombre des blancs a diminué encore de 5.000; il n'est plus que de 9.000 pour les deux îles: 3.000 pour la Guadeloupe, 6.000 pour la Martinique.

Malgré la catastrophe de Saint-Pierre, qui a fait périr 30.000 habitants, la population des deux îles était, en 1906, de 372.000 habitants. Elle s'était donc accrue, en cinq ans, de 15.000 âmes, mais il ne restait plus que 5.000 blancs: 2.000 à la Guadeloupe, et 3.000 au plus à la Martinique.

Les statistiques en 1909, si on les pouvait produire, accentueraient, j'en suis certain, cette progression de l'augmentation de la population de couleur et de la diminution de l'élément d'origine européenne.

Il ne m'appartient pas de tirer de ces constatations les conclusions nécessaires.

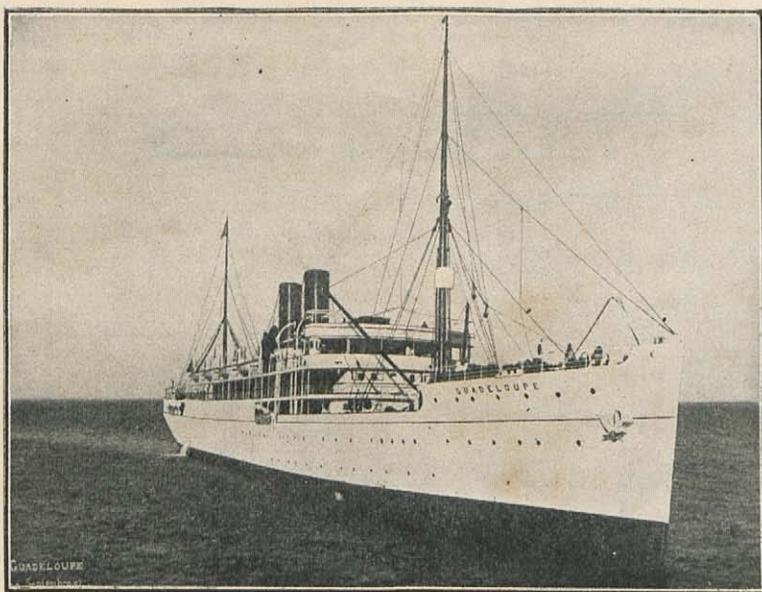
Nous avons le devoir cependant, nous qui nous préoccupons, dans un sentiment de patriotisme absolument désintéressé, du maintien intégral de l'influence métropolitaine dans nos colonies, de nous plaindre de ce que les bienfaits de tous ordres du Gouvernement de la République, si féconds dans les colonies nouvelles, aient été inefficaces aux Antilles.

Nous savons pourquoi, mais nous n'avons pas mandat de le dire.

Aussi supplions-nous ceux qui ont la haute mission de gouverner nos îles, tous ceux qui ont charge officielle de renseigner le Gouvernement sur les véritables causes de l'effondrement moral et matériel de leur situation économique, d'accomplir ce devoir dans la pleine indépendance de leur conscience.

Qu'ils veuillent bien, sourds aux intrigues qu'engendre souvent la course à l'avancement de carrière, placer au-dessus de leur

intérêt personnel l'intérêt supérieur de la République. Ils diront sincèrement alors ce qu'ils ont vu et appris dans l'exercice de leurs fonctions ; ils indiqueront le remède — qu'ils connaissent tous — au perpétuel désordre des esprits et ils auront droit à la reconnaissance des Français d'outre-mer et des Français de France.



PAQUEBOT « GUADELOUPE »

**BU Lettres**  
**NANTES**



---

MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — O C 1282 A

---





